

# Parlons Vélo ! Municipales 2020

## Craponne (69290)

### Premier tour

– le 13/03/2020 –

#### Action n°1

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

*Le comité vélo pourra être intégré au sein de la commission cadre de vie de la ville et doit être le lieu d'un dialogue entre associations, équipe municipale et service voirie.*

#### Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)

1ere action : création d'une commission avec Craponnois/commerçants/acteurs économiques et élus chargée d'établir un plan de déplacement urbain intégrant le vélo et la marche à pied.

#### Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)

Notre ambition est de tripler les itinéraires cyclables sur la commune de Craponne, en lien avec la Métropole de Lyon, qui est compétente pour toutes les questions d'infrastructures

#### Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)

Le vélo fera partie intégrante de nos nouvelles réflexions. Cette politique Vélo sera dans un 1er temps à mettre en place puis à entretenir. 2 réunions ou comité / an devraient suffire. Ce sujet devra aussi être débattu au sein des comités de quartiers que nous souhaitons créer. Notre commune dispose actuellement de 4.2km de voies cyclables, notre ambition sera de doubler rapidement ce nombre. Les aménagements qui viendront compléter ensuite devront faire l'objet de réflexions de fond avec chaque quartier et nécessiteront des investissements lourds.

#### Action n°2

Créer un réseau express vélo, permettant de rejoindre, depuis Craponne : Francheville, Tassin, Grézieu, Brindas et Saint-Genis-lès-Ollières.

*Un réseau express vélo est constitué d'itinéraires cyclables directs, larges et confortables, avec priorité aux intersections. La création de ces itinéraires peut nécessiter la suppression de places de stationnement automobile, compétence de la ville de Craponne, ainsi qu'une surveillance active de la Police Municipale pour éviter l'arrêt et le stationnement des voitures, et la circulation des deux roues motorisés.*

#### Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)

Attention les résultats ne seront visibles qu'à long terme

#### Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)

Le PDU a identifié la nécessité de créer un réseau express vélo, et notamment une voie express concernera notre commune. Elle existe en partie (avec le site propre du bus), mais elle n'est pas continue et très mal indiquée.

#### Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)

Oui à long terme, d'ailleurs le PDU actuel désigne déjà cet axe de liaison EST OUEST depuis Vaise, Tassin. Les transformations nécessaires et changements de comportement ne pourront s'opérer sans pédagogie. Les décisions prises pour la future ligne E du Métro avec un terminus à Alai ou à Bel Air en redéfiniront le schéma directeur sur notre commune.

#### Action n°3

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : axe Ouest-Est : l'avenue Edouard Millaud étant très contrainte géométriquement, préférer la voie Romaine, la rue Centrale et l'avenue Joseph Moulin/rue de Verdun  
axe Nord-Sud : avenue Jean Bergeron/avenue Joachim Gladel, rue du Stade/rue du Pont Chabrol et rue du 8 mai 1945/rue du 11 novembre 1918

#### Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)

Une étude remise la semaine dernière nous apporte une excellente base de travail.

#### Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)

De façon privilégiée sur la rue centrale dont les dimensions le permette aisément. Une réflexion est à menée sur le maillage complet. L'étude plan de circulation actuellement en cours devrait nous permettre assez rapidement d'avoir des propositions concrètes et réalistes à mettre en oeuvre dès le début du mandat

#### Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)

Le OUI est un souhait que nous formulerons et argumenterons à la Métropole en charge des voiries, les budgets devront donc suivre. La création d'itinéraire cyclable peut être rapide, créer des voies protégées est pour l'instant très loin des objectifs de Lyon Métropole, ce malgré les demandes des communes- Des cheminements piétons et vélos ont déjà été

inscrits au PLUH, pour relier les quartiers, écoles ou Transports en communs. D'autres projets de cheminements doux que nous avons réfléchis pourraient être inscrits. Ceci a déjà été formulé dans notre programme

#### Action n°4

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : établissements scolaires, équipements sportifs et culturels, commerces, gares et futures stations de métro.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

C'est dans notre programme

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

oui, cela fait bien partie de nos priorités - que vous pouvez consulter sur notre site internet

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Bien sûr, nécessaire (vélo et piétons) et déjà formulé dans notre programme

#### Action n°5

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

Je ne peux m'engager fortement sur ce point. Le problème étant de pouvoir contrôler l'équipement des poids lourds. Cependant à réfléchir.

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

sans opinion à ce sujet Il est par contre évident que toutes les actions visant à mettre en sécurité chaque usager de l'espace public sera étudié et mis en oeuvre. La tendance première aurait été de dire oui bien sûr à votre proposition cependant, il faut pouvoir aussi laisser le temps aux transporteurs routiers de s'adapter - l'interdiction si et quand elle sera possible sera mise en oeuvre progressivement. Mais selon toutes probabilités, les flottes de poids lourds dans la Métropole seront prochainement renouvelées en lien avec la mise en place de la zone à faible émission imposant un renouvellement des motorisations.

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Oui, s'il s'agit de législation, nous ne pourrions que faire appliquer la loi

#### Action n°6

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

C'est un de nos engagements forts

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

Nous proposons aussi la mise en place d'une vraie zone 30 au centre ville de Craponne

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées : OUI c'est à notre programme  
Ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité : Non cette 2eme phrase semble irréalisable sur notre commune

#### Action n°7

Mettre en place une Zone à Faibles Émissions ambitieuse pour diminuer la pollution de l'air et le bruit.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

La pollution de l'air à Craponne est certes réelle, mais elle en-deça des normes . Il est plus urgent et important d'agir sur les communes les plus polluées comme celles de la première couronne

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

C'est une politique qui doit être mise en place à l'échelle de la métropole et qui doit être portée par la métropole

#### Action n°8

Combattre tout projet de construction de grande infrastructure routière destinée aux véhicules motorisés. L'anneau des sciences, dont la construction coûterait 4 Md€, pour 60'000 véhicules/jour, et entraînerait l'artificialisation de terres jusque là préservées, doit notamment être abandonné. Craponne serait indirectement impacté en accueillant un tronçon à l'air libre sur près d'un kilomètre dans le vallon du Charbonnière entre Bel-Air et Alai.

*De nombreux exemples de par le monde montrent que de nouvelles voiries automobiles entraînent une augmentation globale du trafic routier, et sont alors rapidement saturées (paradoxe de Braess). A Craponne, la circulation déjà difficile avenue Edouard Millaud sera contrainte de se reporter sur les axes parallèles (voie Romaine et/ou rue Centrale).*

#### Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)

Notre candidat à la métropole est soutenu par Mr Kimelfeld, opposé à l'anneau des sciences.

#### Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)

Personnellement je trouve que l'anneau des sciences est une infrastructure d'un autre temps, et qu'elle ne répondra pas au besoin le jour où elle sera inaugurée.

Il est absolument nécessaire de protéger les derniers espaces naturels restant dans notre bassin de vie. Le vallon du Charbonnière entre Bel Air et Alai doit être préservé.

Il est par contre indispensable que des solutions soient trouvées (que ce soit avec un renforcement des réseaux TC, vélos, ... ou avec des réaménagements de voiries existantes) pour améliorer les accès au centre de Lyon et dans la partie Est de l'agglomération. De plus, il ne faudrait pas qu'au prétexte de la non construction de l'anneau des sciences, il n'y ait pas ou plus d'aménagement urbain et d'installation d'entreprises ou d'équipements publics.

#### Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)

Ce projet d'anneau des sciences est nécessaire pour notre territoire et la métropole. Le déclassement de L'A6/A7, sans l'anneau des sciences générera des flux inacceptables pour nos communes. Ce projet doit être réétudié en prenant en compte, l'arrivée du Métro E, les transports en communs, les nouveaux changements de comportements en faveur des modes doux

#### Action n°9

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

#### Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)

Je ne peux m'engager étant encore en train de réfléchir à ce point

#### Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)

généraliser une circulation apaisée pour permettre un meilleur partage de l'espace public.

Je me méfie toujours des solutions toutes faites, les chicanes et ralentisseurs peuvent être des freins pour les vélos et je préfère parler d'aménagement à définir pour arriver à l'objectif visé

#### Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)

C'est un de nos axes de réflexion de limiter dans le centre la vitesse à 30km/h. Les aménagements devront être pensés avec la métropole et réfléchis au sein des comités de quartiers

#### Action n°10

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Le drame récent en banlieue parisienne est une triste illustration de la cohabitation dangereuse des enfants et véhicules dans ce secteurs pour lesquels l'accès direct doit être réservé aux modes doux.

#### Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)

*Pas de commentaire*

#### Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)

IL est indéniable qu'il faut absolument sécuriser les abords des écoles.

MAIS il faut aussi rappeler à chaque automobiliste qu'il est nécessaire de respecter le code de la route, et qu'il faut rester civiliser et attentif envers tous ceux, piétons, cyclistes, autre automobilistes croisés sur le chemin

#### Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)

Nous avons déjà des zones apaisées aux abords de 2 écoles mais nous ne pourrions supprimer la circulation devant l'école Philippe Soupault ( Ligne express de l'ouest Lyonnais et axe Francheville/ Craponne), ni devant l'école Jeanne D'arc. Les aménagements réalisés depuis la mise en place de la ligne Leol sont sécurisants et des agents facilitent les traversées piétonnes aux heures d'entrées et sorties de chaque école

#### Action n°11

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les “arrache roue”) dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Mais aussi au niveau des équipements sportifs et culturels.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

Oui actions immédiates

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

C'est déjà formulé dans notre programme

#### Action n°12

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Ces dispositifs sont pertinents dans un tissu urbain dense ne disposant pas de locaux vélos dans les immeubles. C'est fréquent dans de nombreuses copropriétés. Une enquête auprès des Craponnois devra être menée pour identifier les besoins.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

Ceci fait partie de nos réflexions et notamment pour les vélos électriques

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

Vous avez raison, il faut étudier le besoin avant de proposer des solutions toutes prêtes. Le PLUH permet déjà une première avancée puisque maintenant les garages à vélos deviennent obligatoire dans toute nouvelle construction

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

OUI les aménagements fermés sont déjà prévus par PLUH dans les nouvelles constructions.

Sur les immeubles déjà construits et non dotés, la réflexion sera portée aux copropriétaires

#### Action n°13

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

*Le programme Alvéole permet de financer ces équipements.*

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Ceux ci existent déjà et pourraient être améliorés !

#### Action n°14

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

AU fur et mesure des aménagements de chaussée ou de trottoirs

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Les nouveaux aménagements réalisés depuis 2014 par la métropole éloignent déjà le stationnement motorisé à plus de 5 mètres des passages piétons. Pour les traversées existantes, nous formulerons et argumenterons auprès de la Métropole, les budgets devront donc suivre.

#### Action n°15

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

Sur le principe oui, mais comme il existe une aide au niveau de la Métropole, il faudra concevoir un dispositif simple, complémentaire et qui ne remplacera pas une aide par une autre.

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Action n°16**

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

*L'arrivée de l'assistance électrique au sein du service Velo'v (E-Velo'v) permettra une utilisation dans les secteurs plus vallonnés tels que la commune de Craponne. La demande de l'extension du réseau à la Métropole au sein de la commune permettra de desservir efficacement les zones d'activités de la commune et de les relier avec celles des communes voisines.*

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

Oui nous aurons une action forte pour l'installation de velo v électrique sur Craponne

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Contrats métropolitains en ce qui concerne la tarification.

**Action n°17**

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

Il faudra le moment venu nous apporter vos connaissances en la matière pour nous aider à déployer la sensibilisation / formation

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Redondant pour partie avec « l'action 13 ».

Nous prévoyons de mettre en place des journées sécurité routière.

**Action n°18**

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Si la sensibilisation nous paraît de notre compétence, nous ne pourrions trouver des budgets pour l'achat de vélo.

**Action n°19**

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

Notre priorité sera déjà de créer des pistes cyclables

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Action n°20**

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

Je le fais déjà pour la plupart des déplacements à Craponne. Par contre je prends le bus pour mes déplacements quotidiens domicile - travail

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Action n°21**

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

La commune dispose de vélos électriques non utilisés

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

pourquoi pas

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

La mairie est déjà équipée de 2 vélos électriques- La police municipale pourrait être équipée de vélos pour certaines missions.

**Action n°22**

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

A étudier

**Action n°23**

Créer une "journée sans voiture".

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

Nous souhaitons expérimenter un périmètre de Centre ville sans voiture sur une durée limitée

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Pour le centre ville, et hors voirie départementale en mettant en place un plan de circulation adapté qui permettra de maintenir l'activité économique .

**Action n°24**

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

*Pour être efficace, il faudra annoncer cette verbalisation et communiquer sur le nombre d'infractions sanctionnées.*

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

C'est de la citoyenneté, le respect des lois par chacun au risque d'une verbalisation.

**Action n°25**

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

Fait partie de notre programme

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Simplement nécessaire avec la mise en place d'un plan vélo

**Action n°26**

Inciter financièrement les entreprises à organiser des animations pro-vélo : ateliers mobiles d'autoréparation, formations à la conduite à vélo en ville...

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

j'apporterai le soutien de la commune à la réalisation d'animation pro-vélo par le monde associatif pour l'ensemble des

habitants de Craponne

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

Certains commerces pourraient porter ces projets

#### Commentaires généraux

**Elisabeth Pigat (Agissons Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*

**Véronique Hartman (Craponne, Partageons l'avenir)**

*Pas de commentaire*

**Sandrine Chadier (Nouveau Cap Pour Craponne)**

*Pas de commentaire*